

## Comité des Fêtes 2010



# Un automne à Beurepaire

**RAPPEL**  
Le 14 juillet est la journée idéale pour l'utilisation LEGALE des pétards.  
Par conséquent, merci aux enfants de ne pas les utiliser en dehors de cette date et merci aux parents de faire respecter cette règle.

**Sébastien GUEROUT**  
Assurances & Placements  
Particuliers - Entreprises  
Agricoles - Commerçants  
BP n°1 - Place Georges CHEDRU  
CRIQUETOT-LESNEVAL - 02 35 27 24 59

**SARL FREBOURG**  
ENTREPRISE des territoires  
Travaux Agricoles et Ruraux  
76280 BEAUREPAIRE Tél. : 02 35 20 70 67  
email : frebourg.n@orange.fr Fax : 02 35 55 86 34

**Garage des Halles**  
Agence Renault  
SARL Ph. Fleuret  
30 rue docteur Peumelle Tél. 02 35 20 75 34  
76 280 Gonnevill-la-Mallet Fax: 02 35 30 62 44

**AGRICULTURE**  
**Simon** **TORO**  
GONNEVILLE LA MALLET ☎ 02 35 20 76 26

**BOULANGERIE - PÂTISSERIE**  
Chocolats maison  
M. et M<sup>me</sup> ROCQUIGNY  
1, rue Capitaine-Gosselin  
76280 GONNEVILLE LA MALLET Tél. 02 35 20 75 10

Offrez vous un nouveau **look !** **Vision**  
et confiez vous à un spécialiste  
Hélène Houzay  
8, rue de la République  
76280 Gonnevill-la-Mallet  
Tél. 02 35 12 96 90  
email : gonnevill@opticien-vision.fr  
www.opticien-vision.fr

**Lethuillier**  
GRAINETERIE - TOUTE L'ALIMENTATION ANIMALE - FIOUL  
PLACE DU MARCHÉ  
76280 GONNEVILLE LA MALLET  
TEL. / FAX 02 32 79 26 75



**Automne 2010 N°10**

Le maire et les adjoints  
(astreintes week-end affichées en mairie)  
Grégoire MICAUX: 02 35 29 99 08 - 06 81 57 05 43  
Sylvie LEMESLE: 02 35 27 16 11 - 06 85 97 90 30  
Stéphane de CHANTELOUP: 02 35 10 54 28 - 06 37 51 66 37  
Carol GONDOUIN: 02 35 30 82 79 - 06 08 56 81 12

**Téléthon**  
3 & 4 Décembre 2010

Un grand merci aux bénévoles et aux fidèles qui ont participé au Téléthon à Beurepaire. Boulistes, joueurs de carte ou simplement mangeurs de galettes au beurre, vous avez une fois encore montré votre générosité. A tel point que certains amateurs de galette n'ont pu être servi, faute de stocks suffisants. Ce sont 591 euros qui ont été récoltés?

**Changement en Mairie**

A compter de janvier 2011, la permanence du vendredi sera avancée au jeudi, mêmes horaires. Le vendredi n'est pas pratique pour tous ceux qui ont des contraintes de week-end. D'autre part, l'avantage d'une permanence le jeudi est de permettre aux élus d'avoir le vendredi pour résoudre les problèmes signalés, sans attendre jusqu'au lundi pour intervenir auprès de différents organismes.

**Décorations de Noël**

Certain d'entre vous auront noté que les décorations électriques n'ont pas été installées dans notre commune. Ce choix, qui a l'objet d'une décision votée en Conseil, fait suite à une constatation : très peu de décorations pour un coût de montage/démontage prohibitif, sans parler des réparations nécessaires. D'autre part, notre commune s'est engagée dans une démarche de labellisation "Villes et Villages Etoilés", concours organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (A.N.P.C.E.N.). Tout comme la réduction des heures d'éclairage public, la suppression des décorations lumineuses s'inscrit dans cette voie.

Alors place maintenant aux décorations traditionnelles, sapins, branchages et autres

### Bois de Beurepaire poétique

Quel plaisir de fouler tes chemins creux,  
Que l'on soit vingt, dix ou deux.  
Même seul descendre face à ce bois,  
Planté de chênes et d'épineux.  
Voir ce printemps naissant,  
Explosant d'un vert lumineux.  
Le soir, le soleil automnal qui  
Imprègne ses couleurs de feu.  
Bien-sûr la remontée est rude  
Mais qu'importe puisque je suis heureux.  
*Le Randonneur*  
*(poème de Maurice)*

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Criquetot-l'Esneval :  
lundi après-midi 14 h 00 - 18 h 00  
mercredi, vendredi et samedi  
9 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 18 h 00

Horaires des tondeuses et engins motorisés :  
du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 19 h 30  
le samedi : 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 19 h 00  
le dimanche : 10 h 00 - 12 h 00

**AGENDA**

**Goûter des aînés**  
Samedi 18 décembre - 14h00  
Salle de la Mairie

**Voeux de la Municipalité**  
Dimanche 16 janvier - 10h15  
Centre Marcel Paul

La Poste	02 35 20 11 77
Gendarmerie	02 35 27 20 17
Pompiers	18
Samu	15
Centre Anti-poison	02 35 88 44 00
Médecins les plus proches	
Dr Desnos	02 35 20 13 00
Dr Hauville	02 35 30 30 78
Pharmacie des Halles	02 35 20 71 45

## Souvenirs, souvenirs...

Un jour d'avril 1982, à "l'Oasis", en présence de André Bettencourt, sénateur, le sous-préfet du Havre, M.Lajus, décorait des conseillers municipaux beaurepaires pour leurs années de services rendus à la commune, au sein du Conseil Municipal. De gauche à droite, on peut voir François Hautot,

Robert Morisse, Ernest Lefebvre, Henri Déneuve père, maire honoraire, Raoul Lebrun, maire, et Charles Revet, vice-président du Conseil Général.



## Journée du Patrimoine

Moins d'affluence qu'au printemps dernier pour venir découvrir ou re-découvrir notre église Saint-Thomas-de-Canturbery, lors des Journées Européennes du Patrimoine en septembre. Les visiteurs ont donc eu le bonheur de profiter pleinement du calme de l'endroit, propice à la découverte des objets, vêtements et explications présentés. Si la quantité de visiteurs n'était pas au rendez-vous, la qualité de l'exposition a toutefois été largement soulignée par les connaisseurs.



## Décorations de Noël (suite)

La démarche de notre commune est destinée à sensibiliser et à faire réfléchir. Le développement durable passe par ce type d'initiative et les petites rivières font souvent les grands fleuves.

A noter que les décorations traditionnelles que vous aurez le plaisir de croiser sur votre chemin ont été préparées et installées avec l'aimable et précieux concours de Stéphanie DeChanteloup.

Pourquoi ne pas imaginer le concours de l'école et de l'ensemble des habitants dans ces préparations ? A réfléchir.

## 11 novembre 1918

Malgré une pluie battante et un vent violent, les Beaurepaires, toutes générations confondues, ont répondu, comme chaque année, présents à la cérémonie commémorative de l'armistice. Après avoir déposé des gerbes au Monument aux Morts, s'être recueillis durant la Sonnerie aux Morts et avoir entonné la Marseillaise, les habitants de la commune se sont retrouvés, météo oblige, dans la salle du Conseil Municipal pour entendre le discours du secrétaire d'état Hubert Falco lu par Maurice Hanin, représentant les Anciens Combattants. Grégoire Micaux souligna qu'il fallait retenir deux éléments importants de cette cérémonie du souvenir, la Paix et la Solidarité. Le traditionnel vin d'honneur clôtura cette matinée.

## Terrain de jeux dangereux

Les administrés ont alerté les élus de la dangerosité de laisser les enfants jouer, seuls, souvent le soir, dans la rue du Carreau et la rue du Bocage. De nombreuses voitures circulent sur cette voie principale. Il n'est pas rare, surtout aux beaux jours, de voir des enfants en roller, en vélos ou à pied, occuper ces lieux sans respecter les bases élémentaires du code de la route tout comme, hélas, certains automobilistes ! La rencontre de ces deux mondes écerclés, pourraient engendrer un drame ! Alors, parents, surveillez vos enfants et éduquez-les à la prévention routière et conducteurs, soyez respectueux du code de la route. Vos responsabilités sont engagées !

## Etes-vous intéressé ...?

Quel habitant de Beaurepaire n'est pas agacé d'être dérangé, en général au moment privilégié des retrouvailles avec les siens, midi ou soir, par une voix venue d'ailleurs, souvent payée au lance-pierres, pour vous fourguer je ne sais quel produit en vous affolant sur l'état de votre charpente ou sur votre consommation d'électricité ? Ces interlocuteurs, qui font un métier parfois proche de l'esclavage, sont autant victimes que vous. Alors le maire, auquel souvent se réfèrent, à son insu, ces standardistes, vous conseille de leur exprimer rapidement et poliment, sans les laisser parler, que vous en avez assez d'être dérangés. Si nous avons tous cette attitude ces techniciens annoncés ou ces vendeurs peu philanthropes ne passeront plus comme par hasard dans notre commune.....

## Etat Civil

Beaurepaire est heureux d'accueillir Amélya Lebas, née le 13 octobre.  
Nous célébrons également l'union de Brice Bunel et Amélie Roux, le 11 décembre.  
Enfin, l'équipe municipale adresse toute sa sympathie à la famille de David Lagarde, décédé le 8 décembre.

## Ordures ménagères à la loupe

Nous prenons l'habitude de trier nos déchets, de recycler et de composter. Pourtant, nous ne pouvons pas totalement éviter d'utiliser les services de la Communauté de Communes. Mais quelle est la part de Beaurepaire dans le tonnage global collecté ?

Pour en avoir une idée, voici quelques chiffres issus des pesées de la semaine du 6 au 10 septembre dernier : **2 T 880 d'ordures ménagères collectées, pour 443 habitants, une moyenne de 6,5 kg par habitant.** De nombreuses communes se situent une fourchette allant de 4 kg à 9 kg en moyenne sur la semaine observée. A titre d'exemple sur les volumes "notables", Criquetôt-l'Esneval affiche une moyenne de 3,61 kg pour 2312 habitants, probablement grâce à la déchetterie locale, tandis que Etretat affiche une moyenne de 23,35 kg pour 1550 habitants.

Soulignons enfin la performance de notre voisine directe, Sainte-Marie-au-Bosc, qui avec 3,33 kg par habitant pour 300 habitants, détient le record sur la semaine observée.

Une semaine d'observation ne reflète pas une année. Alors pourquoi ne pas prendre chacun l'habitude de peser ses propres déchets. Comment ? Par le système-D : en montant sur sa balance avec ses sacs-poubelle ! Une opération facile qui vous permettra au minimum de connaître votre part dans la collecte... et qui amusera vos enfants.



## Centre Marcel Paul

La commune ne disposant pas d'infrastructures pour accueillir correctement les animations du Comité des Fêtes, les associations locales ou l'école, le Conseil Municipal a décidé de se rapprocher du Centre Marcel Paul, tout comme au bon vieux temps, en établissant une nouvelle convention permettant de pouvoir utiliser les locaux et annexes à des moments bien définis, annuellement, avec le responsable du Centre, Frédéric Delclève. La municipalité s'engage à entretenir les espaces verts et effectuer les petits travaux d'entretien courant. Le souhait des élus est de voir ce centre reprendre vie. L'occupation des locaux par les Beaurepaires ne sera pas un obstacle aux projets éventuels que la Cmcas pourraient envisager pour redynamiser cette structure.



## Tombe la neige et Beaurepaire crie son désespoir...

Les hivers se suivent et se ressemblent. La neige nous émerveille et nous réjouit mais elle provoque aussi des désagréments. La municipalité, consciente des difficultés de circulation, intervient selon ses moyens. L'entreprise Frébourg, avec l'accord du maire, sait qu'elle peut et doit intervenir dès que le besoin s'en fait sentir et avant que la situation ne devienne critique. Néanmoins la sagesse et la prudence restent la meilleure des attitudes. Il faut éviter de prendre sa voiture sans nécessité absolue, équiper son véhicule et si l'on habite dans des rues pentues, rester stationné sur les parkings en hauteur du village. Pensez au co-voiturage et aidez les personnes isolées ou fragiles. Le déneigement devant chez soi est un acte utile, civique et efficace. Beaurepaire, par sa situation, est exposé aux formations de congères et de ce fait, avec des vents soutenus, le traitement de la neige est plus difficile. Une action préventive par très basse température n'est pas efficace. Le Conseil Municipal a fait le choix d'acheter un tracteur polyvalent en remplacement du véhicule actuel. Cet engin devrait nous permettre de saler et traiter ponctuellement les endroits stratégiques de la commune en complément de l'entreprise Frébourg.

